

**CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
INSTITUT DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE**

CENTRE D'ÉTUDES LEXICOLOGIQUES ET LEXICOGRAPHIQUES
DES XVI^e ET XVII^e SIÈCLES
(UNIVERSITÉ LUMIÈRE - LYON 2)

**LE FRANÇAIS
PRÉCLASSIQUE**

23

1500

1650

**CHAMPION
2021**

LATIN ET FRANÇAIS, LATIN OU FRANÇAIS, LATIN EN FRANÇAIS ?

Ouverts à de nouvelles considérations et de nouvelles approches autour des rapports entre latin et français, les deux jours de ce colloque ont été l'occasion d'échanger et de débattre autour des notions de place et de conscience du latin au sein de la langue française, dans une diachronie longue : il s'agissait de rendre compte de leurs échanges dynamiques au cours de l'histoire du français. Loin de réduire le rapport des deux langues à celui d'une filiation (Kuentz, 1981), ce sont les enjeux posés par leurs interactions que nous avons voulu privilégier dans l'histoire de la langue et de la littérature française. La place du latin se doit d'y être interrogée, pour mieux en saisir l'infinie variation, en prenant en compte l'ensemble de ses dimensions : institutionnelle, pragmatique, rhétorique, grammaticale et lexicale. Langue, savoir et signe (Waquet, 1998), le latin peut en effet mettre en jeu un système de valeurs d'usages, plus ou moins assumées, voire revendiquées, par le français et ses locuteurs. Cette présence variée de la langue latine nécessite ainsi de s'interroger sur le degré de conscience induit dans le discours. Par des approches théoriques ou des études de cas, les recherches présentées dans ce volume tendent à appréhender cette thématique en se confrontant à un faisceau de questions.

Bien sûr, l'enjeu des rapports entre français et latin se pose tout d'abord dans une perspective linguistique : phénomènes de bilinguisme, de coexistence entre les deux langues, glissements de sens ou alignements syntaxiques, autant de points d'interrogation qui impliquent la prise en compte de la diachronie. Ainsi, comment appréhender les mutations, les transferts et les cristallisations des éléments structurels du latin en français ? Si des notions ou des catégories grammaticales peuvent apparaître comme motrices dans l'évolution d'un système à l'autre, la référence assumée de la tradition grammaticale à l'autorité latine semble, elle aussi, influencer inconsciemment, au travers des descriptions qu'elle en propose, la structure de la langue française¹. Il importe de plus de comprendre comment réévaluer les enjeux et les conséquences de la relatinisation (Gougenheim, 1959), indépendamment des motivations de ses acteurs, pour mieux donner à voir

¹ Carlier et Combettes (2015). Voir aussi, pour des études de cas, De Carvalho (1985) et Laurent (1999).

l'histoire d'une langue qui se joue aussi comme un mouvement de détachement autant que de référence à une autre².

La question du français et du latin ne s'exprime cependant pas uniquement dans sa diachronie. Dès le Moyen Âge, on observe une situation de diglossie dont il faut préciser la partition des domaines concernés. La question doit-elle alors se poser en termes de communauté, de spécialité ou encore de compétence? D'autant plus que cette coexistence paraît assez nettement perçue par les locuteurs, et ce dès les premières traductions en langue vernaculaire. Un jeu avec le latin n'est pas étranger non plus à la poésie moderne (Jalabert, 2017), aux citations égrenées au fil des textes de la littérature française ou au simple choix de ne pas en faire la langue d'écriture de son œuvre et ne saurait donc se réduire seulement à une première phase de l'histoire du français pour disparaître corrélativement de nos jours, où le latin demeure partout présent. Les manifestations du bilinguisme dans les textes et la langue sont donc particulièrement variées, compte tenu des domaines étendus de cohabitation du français et du latin, ainsi que de l'empan chronologique parcouru. Ce recueil d'actes, entre autres questions, souhaite donc aborder celle des communautés, domaines de compétences et spécialités touchés et / ou transformés par l'emploi du latin. Nos contributeurs ont notamment fait la part belle aux locuteurs eux-mêmes, et à ce qu'il est possible de percevoir, dans les textes ou dans l'usage, de leur conscience linguistique. Dans leurs écrits se manifeste, parfois de manière latente mais parfaitement consciente, l'élaboration ou la reconduction de certains jugements de valeur sur ces deux langues. Les traductions d'une langue à l'autre sont, par exemple, un des témoins privilégiés d'une cohabitation entre le latin et le français, dans une mise en scène utilitaire ou esthétique particulière au sein du discours³. Si la qualité de ces traductions est souvent dépréciée, ces calques et transferts des pratiques de traduction, de la matière traitée, nous apprennent que l'affirmation du français est largement corrélée à une (re)mise en valeur du latin ou de la latinité. Au-delà d'un Moyen Âge que l'on peut prétendre bilingue, le xvi^e siècle voit, certes, évoluer la théorisation de l'acte de traduire, mais il serait hasardeux de postuler un complet bouleversement des rapports protéiformes entre latin et français.

On se souvient aussi que le latin est demeuré la langue du savoir et des sciences bien après le Moyen Âge (Marcotte et Silvi, 2014; Goyens, De Leemans et Smets, 2008). La question de la référence au latin, par son emploi ou son rejet, rejoint-elle donc systématiquement un enjeu générique, voire littéraire ou encore social? En effet, le latin s'impose souvent comme modèle rhétorique et culturel que les auteurs exploitent pour mieux affirmer un système de valeurs⁴. Ces enjeux, qui mettent en forme et définissent les textes,

² Lodge (1997), Lusignan (1986). Voir aussi Marchello-Nizia (2006).

³ Parmi une abondante bibliographie, voir par exemple quelques mises au point : Galderisi (2011), Galderisi et Vincensini (2017); Tran-Gervat (2013). Nous renvoyons également à Chevrel et Masson (2012-2019).

⁴ Voir deux récentes synthèses très utiles à notre réflexion : Le Briz et Veysseyre (2000) et Bury (2005).

dont le statut et le public peuvent varier selon la langue choisie, peuvent tout aussi bien choisir de mêler les deux. Le latin, outil de création lexicale et d'affirmation d'une tradition, peut donc se faire *medium*, caution, pour asseoir la légitimité ou l'excellence d'un domaine concerné, qu'il soit littéraire, philosophique, scientifique ou encore technique. On peut constater aujourd'hui quel emploi est fait du latin dans la mise au point des terminologies, comme en médecine, où il est parfois concurrencé par la langue grecque. Le statut de ces deux langues sources est-il alors le même ?

Le latin, en se faisant canon ou stratégie, peut donc cristalliser des enjeux esthétiques et politiques variés, comme les récentes questions autour de son apprentissage ne sont pas sans nous le rappeler⁵. Objet social, objet linguistique, le latin se doit d'être pensé, depuis la naissance du français, également parce qu'il est un objet familier, quotidien, capable aussi de diviser ceux qui le maîtrisent et ceux qui le côtoient, à l'école, à l'église ou ailleurs.

Ces actes rassemblent sept communications. L'article de Claire Lafond-Zine est dédié aux études linguistiques et montre la persistance de caractéristiques héritées de la langue latine, mais aussi certains points de déviation par rapport à celle-ci, qui permettent de comprendre l'évolution de la négation explétive française par l'étude de la subordination négative en latin. Cette étude semble bien mettre au jour toute la force d'une tension entre deux langues dont le rapport d'héritage et de hiérarchie conditionne les structures morphosyntaxiques.

Un second volet rassemble des études philologiques, stylistiques et littéraires, suivant un ordre chronologique. Les deux premiers articles s'intéressent à la période médiévale, plus particulièrement aux ^{xiii}^e et ^{xiv}^e siècles : il s'agit des contributions de Céline Guillemet-Bruno et Claire Donnat-Aracil. Leurs autrices y envisagent deux champs de réalisation distincts de la littérature religieuse, où le latin, langue de l'Église, se trouve toujours chargé d'un capital signifiant et sacré qu'il s'agit d'articuler à la langue autre, celles des laïcs, du siècle et de la vie quotidienne. Céline Guillemet-Bruno présente ainsi les choix de traduction opérées dans le *Canticum Canticorum* des bibles de Macé de la Charité et de Guyart des Moulins, où le remaniement en prose permet de faire du français l'égal du latin, en tant que langue sacrée. Claire Donnat-Aracil investit également cette tension entre « conscience linguistique et conscience religieuse », par l'étude des *Miracles de Notre Dame* de Gautier de Coinci : la scission entre cette langue sacrée, le latin, et la langue du vulgaire, le français, est dépassée pour valoriser une conception ouverte de la prédication et de l'accès aux textes religieux, en une sorte de bilinguisme revendiqué.

Les quatre articles suivants s'intéressent à la littérature du ^{xvi}^e siècle à la fin du ^{xvii}^e siècle. L'article de Vanessa Oberliessen ouvre cette partie par une inversion des rapports entre latin et français : au sein de la poésie religieuse latine du ^{xvi}^e siècle, la mythologie devient moins subversive. Le latin autorise une connivence avec le lecteur et une liberté que ne permet pas (ou plus) le français.

⁵ Rey, Duval et Siouffi (2007). Sur la question, nous renvoyons de plus à Rey et Siouffi (2016).

Le statut de la langue latine n'est plus uniquement celui de langue sacrée ou marque d'une élite : elle apparaît comme un espace de création poétique, « terrain vague où la distinction entre littérature sacrée et profane devient floue ». En proposant un parcours dans la littérature épique produite en France de 1500 à 1700, Daniel Melde mêle la question du choix linguistique – latin ou français ? – à des considérations génériques. Ainsi, à la question de la tradition épique et des modèles stylistiques s'ajoute ici la production de traductions mais aussi la volonté d'écrire une épopée à la portée nationale : le choix de la langue s'enrichit alors de considérations politiques et poétiques que le regard diachronique permet de saisir avec netteté. Giovanna Bencivenga consacre son article au processus de résignation d'une certaine partie de la société du xvii^e siècle à la disparition du latin : alors que la langue italienne est perçue comme une menace, les défenseurs du français semblent prêts à sacrifier le latin sur l'autel de la politique et de la fabrique de la légitimité. L'essor des langues vernaculaires à cette période se révèle donc un terreau très fertile pour débattre des mérites de la latinité. À cette dimension très publique de la langue répond la dimension privée, celle qui touche le plus intime du locuteur. Avec l'étude de Pierre Lyraud, qui clôt notre parcours chronologique, c'est toujours l'enjeu du latin comme langue autre, à tous points de vue, qui se pose. Ainsi, en étudiant les divers usages des citations latines dans l'écriture de Pascal, s'entrelacent la question de la compréhension du lecteur face à un latin inséré dans le texte, celle de sa familiarisation avec une langue qui est, plus que tout, celle de l'Écriture et l'enjeu, propre aux *Pensées*, de son intervention dans une étape préparatoire de l'œuvre apologétique. C'est alors précisément cette efficacité argumentative que Pierre Lyraud illustre en observant le subtil montage rhétorique et stylistique qui donne toute leur force aux citations latines.

Si les questions qui touchent à la langue française et à sa maîtrise sont aujourd'hui d'une brûlante actualité, les débats autour de la place du latin dans le domaine francophone sont comme leur ombre portée. Nous ne pouvons donc nous abstraire de ces interrogations aussi facilement que si le latin était, réellement, une « langue morte ». Un parcours diachronique tel que nous le proposons ici se propose d'en donner la preuve et permet de relier les faits entre eux pour mieux affirmer que, à aucun moment dans l'histoire passée de la langue française, on ne peut prétendre écrire sans émettre un jugement, sans faire des choix ou sans entraîner avec soi, vis-à-vis du latin, la charge culturelle, symbolique et linguistique de son héritage. Loin en effet de seulement se réduire à la structure des langues romanes que le français, dans un trop linéaire rapport de filiation, doit à la langue latine et à son histoire, ces articles entendent donc mettre en jeu des éléments de contexte qui permettent aisément de comprendre quelle part peut avoir l'idéologie, les besoins, les savoirs et même le goût dans le choix de « parler latin » en écrivant français, dès lors que ce dernier s'en distingue, sans jamais s'en détacher.

Oleg AVERYANOV, Camille BELLENGER, Yoan BOUDES,
Jean CRUCHET, Peter NAHON et Adeline SANCHEZ
Sorbonne Université – Faculté des Lettres

BIBLIOGRAPHIE

- Bury, E. (dir.), 2005, *Tous vos gens à latin : le latin, langue savante, langue mondaine (XIV^e-XVII^e siècles)*, Genève, Droz.
- Carlier, A., Combettes, B., 2015, «Typologie et catégorisation morphosyntaxique : du latin au français moderne», *Langue française*, 87, 15-58.
- Chevrel, Y., Masson, J.-Y., (dir.), 2012-2019, *Histoire des traductions en langue française*, Paris, Verdier, 3 vol.
- De Carvalho, P., 1985, *Nom et Déclinaison. Recherches morphosyntaxiques sur le mode de représentation du nom en latin*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux.
- Galderisi, C. (dir.), 2011, *Translations médiévales. Cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (X^e-XV^e siècles)*, vol. 1, *De la translatio studii à l'étude de la translatio*, Turnhout, Brepols.
- Galderisi, C., Vincensini, J.-J., (dir.), 2017, *La traduction entre Moyen Âge et Renaissance. Médiations, auto-traductions et traductions secondes*, Turnhout, Brepols.
- Gougenheim, G., 1959, «La relatinisation du vocabulaire français» dans *Études de grammaire et de vocabulaire français*, Paris, Picard, 413-423.
- Goyens, M., De Leemans, P., Smets, An (dir.), 2008, *Science translated. Latin and vernacular Translations of scientific Treatises in Medieval Europe*, Leuven, Leuven University Press.
- Jalabert, R., 2017, *La poésie et le latin en France au XIX^e siècle*, Paris, Classiques Garnier.
- Kuentz, P., 1981, «Le “modèle latin”», *Littérature*, 42, 109-122.
- Laurent, R., 1999, *Past participles from Latin to Romance*, Berkeley / Los Angeles / Londres, University of California Press.
- Le Briz, S., Veysseyre, G., 2000, *Approches du bilinguisme latin-français au Moyen Âge : linguistique, codicologie, esthétique*, Turnhout, Brepols.
- Lodge, A., 1997, *Le français : histoire d'un dialecte devenu langue*, Paris, Fayard.
- Lusignan, S., 1986, *Parler vulgairement : les intellectuels et la langue française aux XIII^e et XIV^e siècles*, Paris / Montréal, Vrin / Presses de l'université de Montréal.
- Marchello-Nizia, C., 2006, *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, De Boeck Supérieur.
- Marcotte, S., Silvi, Ch. (dir.), 2014, *Latinum cedens : le français et le latin langues de spécialité au Moyen Âge*, Paris, Honoré Champion.
- Rey, A., Duval, F., Siouffi, G., 2007, *Mille ans de langue française : histoire d'une passion*, Paris, Perrin.
- Rey, A., Siouffi, G., 2016, *De la nécessité du grec et du latin : logique et génie*, Paris, Flammarion.
- Tran-Gervat, Y.-M. (dir.), 2013, *Traduire en français à l'âge classique : génie national et génie des langues*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- Waquet, F., 1998, *Le latin ou l'empire d'un signe : XVI^e-XX^e siècle*, Paris, Albin Michel.